



PRÉFET DE VAUCLUSE

Avignon, le 13 octobre 2016

Monsieur Joris HÉBRARD
Maire du Pontet
13, rue de l'Hôtel de ville
84134 LE PONTET

Monsieur le Maire,

Vous avez souhaité attirer mon attention sur l'hébergement proposé à des étrangers demandeurs d'asile par l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) dans des locaux situés sur le territoire de votre commune.

Comme vous le savez, le centre d'accueil et d'orientation (CAO) de Bonpas permet, depuis son ouverture en juin 2016, l'hébergement d'un maximum de 50 personnes évacuées du campement de La Lande de Calais. Cet accueil, à l'instar de ceux que proposent les autres CAO déjà créés en France ainsi que ceux qui le seront dans les prochaines semaines, permet de rendre possible le démantèlement prochain du campement de Calais.

Aussi, le CAO de Bonpas reste un lieu d'hébergement temporaire permettant un premier accompagnement administratif. Tous ceux qui en bénéficient déposent des demandes d'asile. Lorsque celles-ci remplissent tous les critères d'enregistrement, les demandeurs sont orientés vers d'autres structures (CADA notamment). C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accueil de 10 demandeurs d'asile dans les locaux de l'AFPA au Pontet. Leur situation au regard du droit de l'asile et du séjour est donc pour l'heure parfaitement régulière. Il ne s'agit donc pas d'un nouveau centre d'accueil mais seulement d'un hébergement exceptionnel et provisoire lié au fonctionnement du CAO de Bonpas et à la disponibilité des places en CADA. Les chambres proposées par l'AFPA ne sont donc mises à disposition qu'à titre temporaire.

Je comprends votre volonté d'être étroitement associé et informé de ces arrivées, mais comme vous le savez la situation à laquelle nous faisons face est une crise d'ampleur exceptionnelle qui requiert souvent d'apporter dans l'urgence des réponses. C'était le cas en ce qui concerne ce projet, qui ne devrait être effectif qu'à la fin du mois d'octobre et nécessitait, avant d'autres contacts, un dialogue préalable avec l'AFPA afin d'en arrêter les modalités pratiques.

Par ailleurs, j'ai bien conscience, Monsieur le Maire, de l'engagement résolu de votre commune dans la politique de la ville et je vous en remercie. Vous en avez témoigné par votre implication dans l'installation des conseils citoyens et par votre présence à la préfecture lors du lancement officiel du dispositif le 11 octobre dernier. La réussite de la politique de la ville au Pontet repose aussi et surtout sur cet engagement et cette adhésion dont vous avez fait montre. Je ne doute pas qu'elle nous permettra d'apporter ensemble des solutions concrètes aux difficultés que rencontrent vos administrés et que vous soulignez à juste titre. C'est bien là l'objectif auquel travaillent tous les services placés sous mon autorité, au Pontet comme dans les autres communes dotés de quartiers prioritaires et vous pouvez compter sur mon engagement et celui de mes équipes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

Bernard Gonzalez

Le Préfet,

Bernard Gonzalez
Bernard GONZALEZ